

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Principaux maîtres d'œuvre
de défense résidant en
France et part du CA
défense

Airbus Group : 66.581 M€
(17 %)

Dassault Aviation : 3.653 M€
(35 %)

Naval Group : 3.191 M€
(97 %)

MBDA : 3.000 M€ (100 %)

KNDS : 2.600 M€ (100 %)

Renault Trucks Defense :
410 M€ (100 %)

Safran : 15.781 M€ (20 %)

Thales : 14.885 M€ (50 %)

Base industrielle et
technologique de défense
par catégorie d'entreprises
marchandes en 2015

PME : 1.182

ETI : 359

GE : 67

Décomposition des
dépenses en R&D
(y compris R&T) :

2015 : 3.639 M€

2016 : 3.785 M€

2017 : 4.928 M€

PME fournisseurs du
ministère des Armées :

2015 : 10.542

2016 : 10.808

2017 : 10.533

Délais de paiement du
ministère des Armées
auprès des PME :

2015 : 26,3 jours

2016 : 22,9 jours

2017 : 22,7 jours

Sources : ministère des Armées
et rapports parlementaires.

Trois questions à...

L'ingénieur général hors classe Monique Legrand-Laroche



Directrice de la maintenance aéronautique

Pourriez-vous nous présenter la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) et ses missions ?

La création de la DMAé en avril 2018 s'inscrit totalement dans la perspective de remontée en puissance de nos armées, et d'amélioration de la disponibilité de nos aéronefs militaires. La réforme qu'elle matérialise consiste à supprimer les interfaces inutiles, à aligner les travaux dans une pure logique de performance et à accorder des responsabilités globales de bout en bout, sans dilution à un seul et unique maître d'œuvre industriel (MOI) au sein d'une flotte d'aéronefs. Confier une telle responsabilité à l'industrie avec un engagement dans la durée permet en contrepartie une maîtrise des coûts.

Son rattachement direct au chef d'état-major des Armées (CEMA) est un signal fort du changement pour les intervenants du domaine. La DMAé est responsable devant lui de l'atteinte des objectifs fixés.

Ses missions sont clairement définies. Elle a été créée pour satisfaire les besoins en matière de MCO aéronautique et de navigabilité exprimés par le CEMA, la direction générale de l'armement (DGA) et les chefs d'état-major d'armée. Elle peut également assurer cette mission au profit d'autres administrations. Elle conçoit, propose au CEMA et met en œuvre la stratégie du MCO aéronautique. Elle pilote et évalue les études relatives à l'évolution des opérations de MCO. Enfin, elle contribue à la conception de la politique industrielle dans ce domaine.

La gouvernance interne du MCO aéronautique a été simplifiée pour concentrer les responsabilités et renforcer la cohérence entre objectifs et ressources. Tout cela facilite l'atteinte des performances attendues. La DMAé a ainsi une globalité d'action et de vue plus importante. Son organisation en matriciel est centrée sur les projets (les flottes) au sein d'une sous-direction des opérations. Les autres sous-directions alimentent les équipes de projet avec leurs spécialistes (techniques, logistiques, en achat, en finance, en management de contrat).

Quelles sont les priorités auxquelles doit faire face la DMAé aujourd'hui ?

La priorité fixée par la ministre des Armées est claire : faire remonter la disponibilité. Dans le domaine contractuel, il y avait trop de marchés pour couvrir les flottes. Pour certaines comme les avions de patrouille maritime Atlantique 2, on comptait une vingtaine de contrats de soutien, générant un risque fort de coupures dans l'exécution contractuelle. Cela multipliait les interfaces et diluait les responsabilités industrielles.

Pour responsabiliser les industriels, il a été décidé de « verticaliser » et de globaliser les contrats en leur fixant des objectifs précis, et en les rémunérant en conséquence. Pour leur donner de la visibilité, les contrats seront désormais conclus pour de longues durées, de l'ordre de 10 ans. Le périmètre est élargi à toute la logistique. Des guichets industriels seront mis en place sur les bases et dans les régiments afin que les opérationnels disposent des pièces au plus près de leurs aéronefs.

Cette nouvelle approche entraîne des négociations complexes avec les maîtres d'œuvre. Au-delà de la remontée de la disponibilité pour nos forces, elle permettra, dans le cadre de la coopération et de l'exportation de nos matériels, de proposer une offre globale France encore plus performante puisque nos aéronefs avec une meilleure disponibilité voleront plus.

Quels sont les liens de la DMAé avec le monde de l'entreprise ?

Nous sommes intimement liés au monde de l'entreprise. L'organisation contractuelle redessine cette relation que je veux équilibrer. Elle apporte davantage de visibilité à l'industriel et demande, en contrepartie, plus d'engagement, de performance et la tenue des délais, associés à une maîtrise des coûts. Nous avons tous à y gagner.

Cette nouvelle relation avec un maître d'œuvre industriel fort, responsabilisé sur un périmètre élargi ne doit pas aboutir à étouffer ses sous-traitants. Ces derniers, et je pense aux PME et start-up qui sont, très souvent, à l'origine des innovations nous permettent en fine de garantir l'avantage opérationnel dans la durée. C'est pour cela qu'il faut une relation équilibrée aussi dans cette dimension. En façonnant une chaîne du soutien encore plus performante, cette organisation va contribuer à rendre l'industrie plus forte. C'est un gage de pérennité pour elle mais aussi pour la souveraineté de notre outil de défense.

En repositionnant l'industrie, nous contribuerons à améliorer sa compétitivité notamment en coopération et à l'exportation. Toute l'équipe France y a intérêt.

Partenaire 2019



www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine de la création en 2008 du « Prix de la reconversion des militaires ». Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2019 [LIEN](#)

Infos

Formations 2019 - 2020 de l'IHEDN

Sessions nationales, sessions en région, cycles jeunes, intelligence économique... A travers de nombreuses formations, l'Institut propose une plateforme d'idées dynamique basée sur l'échange, le débat et l'approfondissement, en commun, des questions de défense et de sécurité nationale, ainsi que des enjeux internationaux. Pour télécharger le catalogue [LIEN](#)



Faites un beau cadeau : donnez votre sang au profit des militaires blessés !



Les militaires blessés en opérations et les patients traités dans les hôpitaux des armées ont en permanence besoin de votre sang ! Pour répondre aux besoins des armées, le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) a besoin de 440 donneurs par semaine et recherche en permanence des donneurs de groupe sanguin O (« sang total » don classique) et de groupes sanguins B et AB (don de plasma).

Renseignements auprès du CTSA de Clamart (01 41 46 72 24) ou de Toulon (04 83 16 21 61) du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Vous pouvez également contacter le CTSA en vous engageant pour un don à venir (« je viendrai tel jour à telle heure pour effectuer tel type de don de sang ») y compris dans plusieurs semaines !

Téléchargez la plaquette présentant le CTSA, son expertise et les différentes modalités de don de sang : [LIEN](#)

Rétrospective des opérations militaires françaises en 2018



<https://www.youtube.com/user/FORCESFRANCAISES>

Les manipulations de l'information : Un défi pour nos démocraties (rapport conjoint CAPS/IRSEM)

Les manipulations de l'information ne sont pas nouvelles mais ont pris une dimension sans précédent en raison des capacités inédites de diffusion et de viralité offertes par internet et les réseaux sociaux, ainsi que de la crise de confiance que vivent nos démocraties. Ce phénomène s'est manifesté par plusieurs ingérences électorales ces dernières années et menace aujourd'hui les démocraties et la souveraineté de leurs institutions.

Pour télécharger ce rapport [LIEN](#)



Grand angle



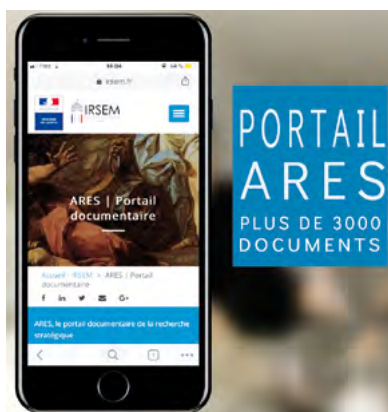
ARES, le nouveau portail documentaire de l'IRSEM au service de la recherche

Inauguré en janvier dernier, le nouveau site Internet de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM) héberge notamment un portail documentaire de la recherche stratégique dont le nom, ARES, est une référence au dieu de la Guerre dans la mythologie grecque. ARES rassemble plus de 3 000 documents de source ouverte d'organismes relevant du ministère des Armées et d'associations qui lui sont liées, en libre consultation. Certains d'entre eux sont inédits : en effet, le ministère n'est pas seulement consommateur mais aussi producteur de recherche. Le portail documentaire compte à ce jour une trentaine d'organismes partenaires.

Cet outil répond à un besoin exprimé par la communauté scientifique et au sein du ministère des Armées. Il est destiné à toute personne intéressée par la recherche sur les questions de défense et de sécurité. Régulièrement mise à jour, sa base de données libre de consultation s'enrichit continuellement.

[LIEN](#) vers ARES

Pour contribuer à la base de données ARES : contact@irsem.fr



Créé en 2009, l'IRSEM est un organisme extérieur du ministère des Armées, sous tutelle de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

Composé d'une quarantaine de personnes, civiles et militaires, dont une majorité de chercheurs titulaires d'un doctorat, il a pour mission principale de renforcer la recherche française sur les questions de défense et de sécurité.

Membres du Comité d'honneur: Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Violet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2019 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Rédacteur en chef : Pascaline Abidini.

Comité de rédaction : Pascaline Abidini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.

Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Vous recevez régulièrement des informations concernant l'Association des entreprises partenaires de la Défense et ses activités. Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) vous avez la possibilité de vous désinscrire à l'aide du lien situé en bas de cette Lettre. L'Association des entreprises partenaires de la Défense accorde une grande importance à la protection de vos données. Celles-ci sont traitées avec la plus grande rigueur et ne sont utilisées que par notre Association. Elles ne sont ni prêtées, ni louées. contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr